

Sectorisation des collèges

Phase de concertation
citoyenne

Secteur Toulouse Centre – Rive Gauche

Réunion du 25 juin 2018
Collège Ponts-Jumeaux



Les enjeux de la sectorisation

- une place pour chaque élève dans son collège de secteur
- équilibrer les effectifs des collèges
- veiller à l'équilibre sociologique pour favoriser la mixité sociale
- veiller à l'accessibilité sécurisée par le transport urbain, à vélo, à pied
- favoriser le lien école / collège

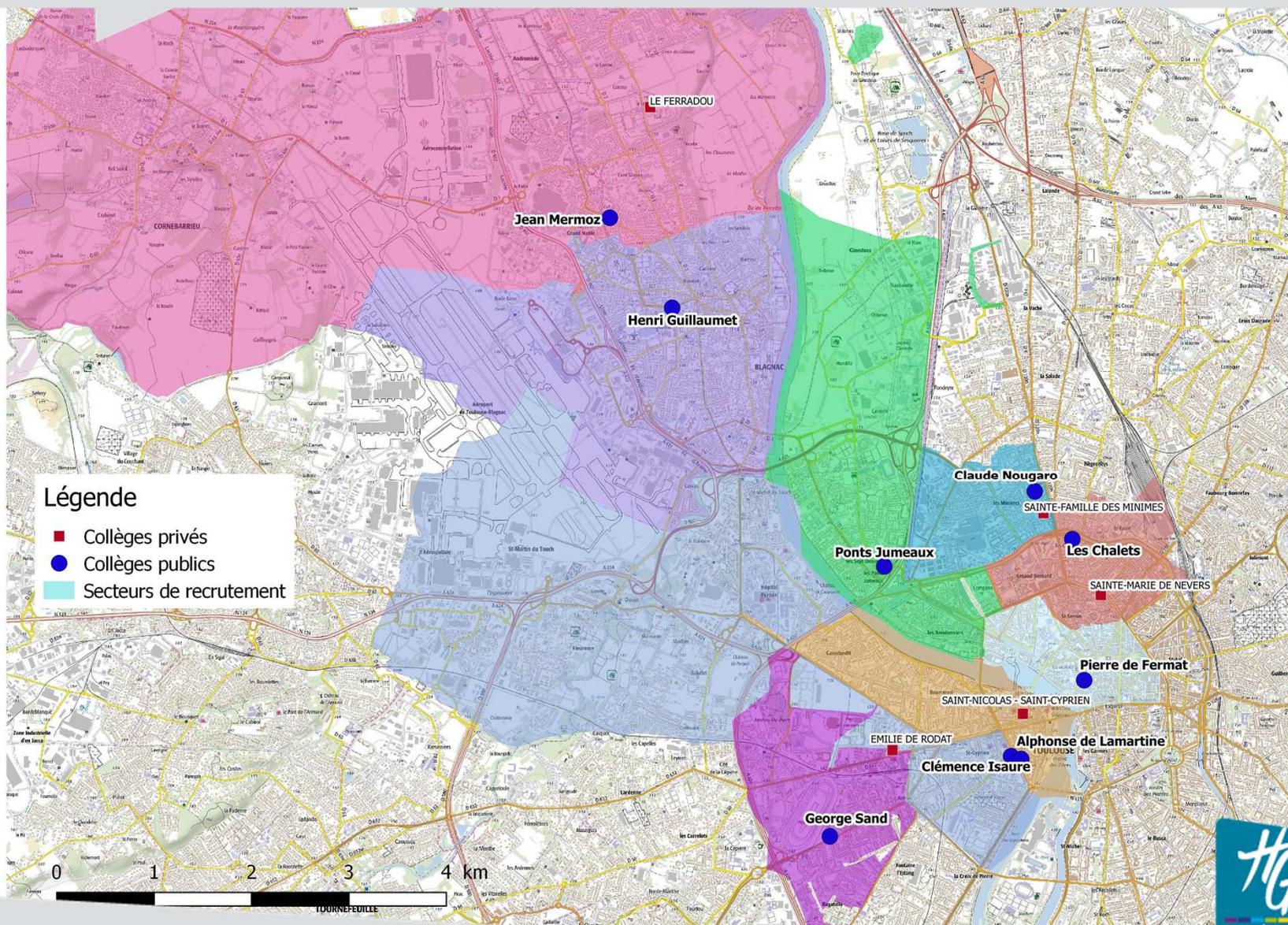


La méthode de travail

- Echanges avec les conseillers départementaux
- Travail avec l'Education nationale et les chefs d'établissement pour partager le constat et faire émerger des solutions acceptables (réunion du 12/6/18)
- Concertation citoyenne, échanges avec les parents d'élèves des écoles concernées pour proposer des mesures acceptables
- Vote des décisions de sectorisation au BP 2019 après avis du CDEN
- Application des mesures décidées dès la rentrée scolaire 2019 pour le niveau 6^{ème}

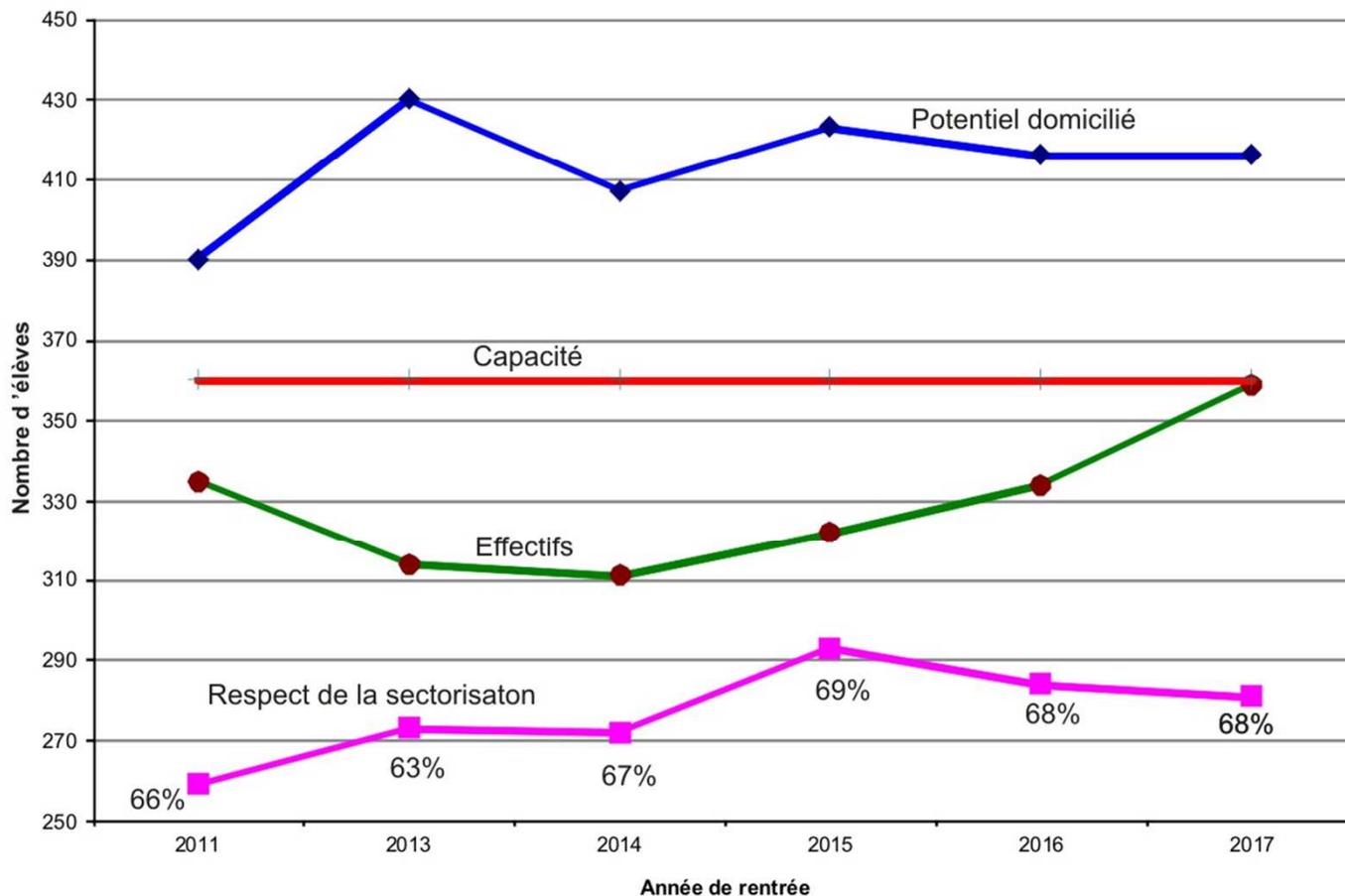


Emprise du secteur d'étude



Le Collège des Ponts Jumeaux

Niveau de respect de la sectorisation



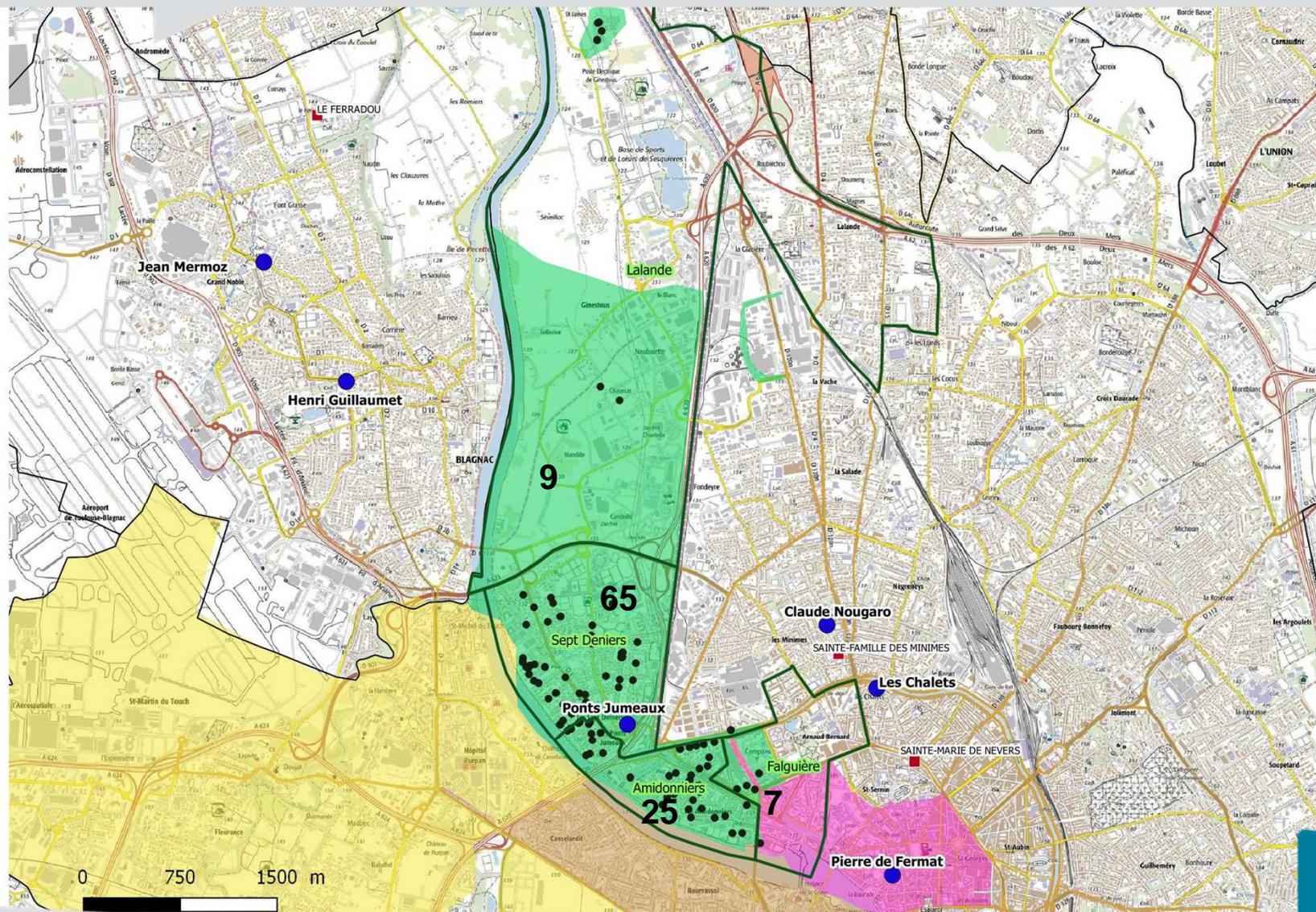
Rentrée 2018 niveau 6ème

potentiel : 116

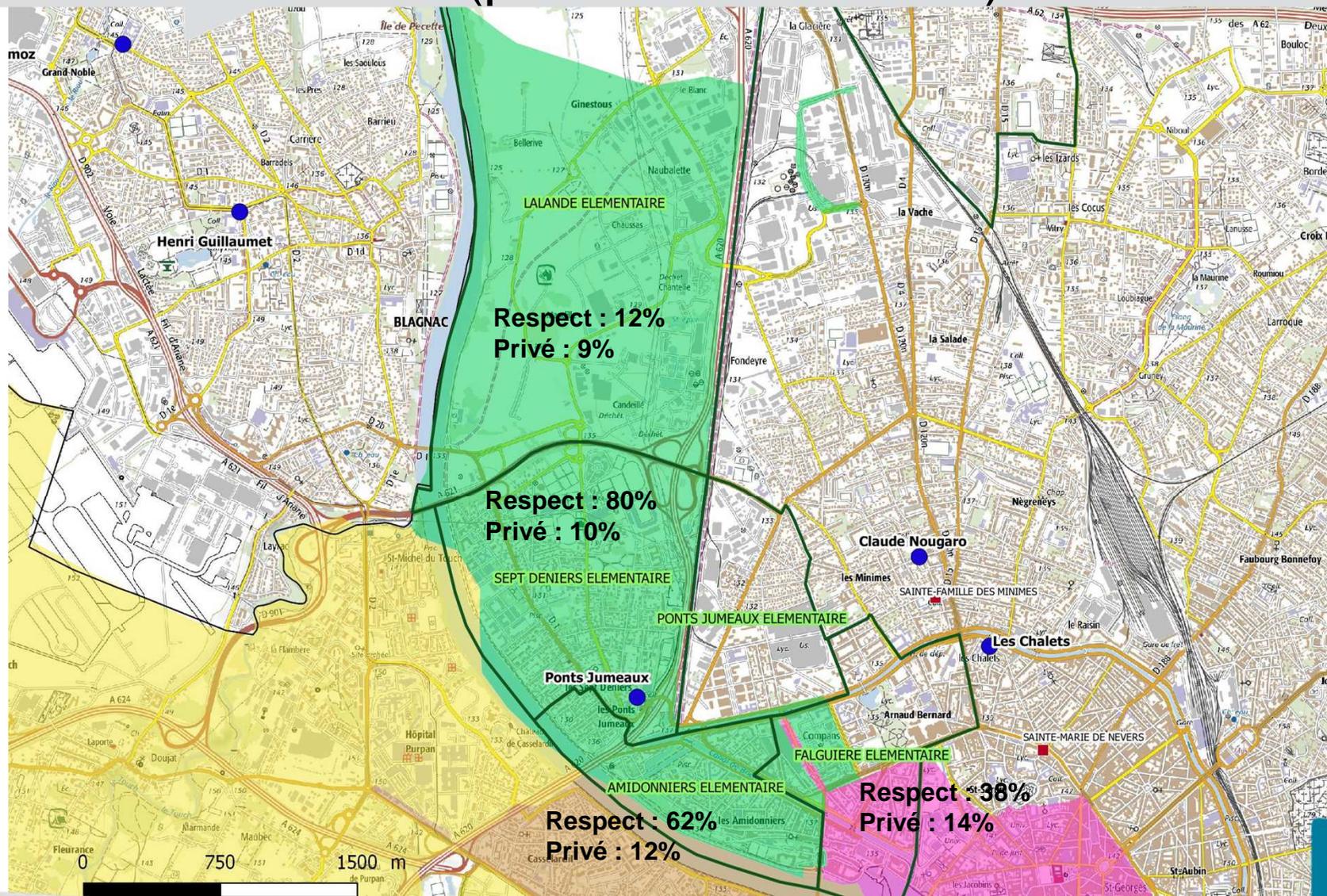
collégiens domiciliés
dans le secteur
demandant le collège
des Ponts Jumeaux : 108

Taux de respect : 93%

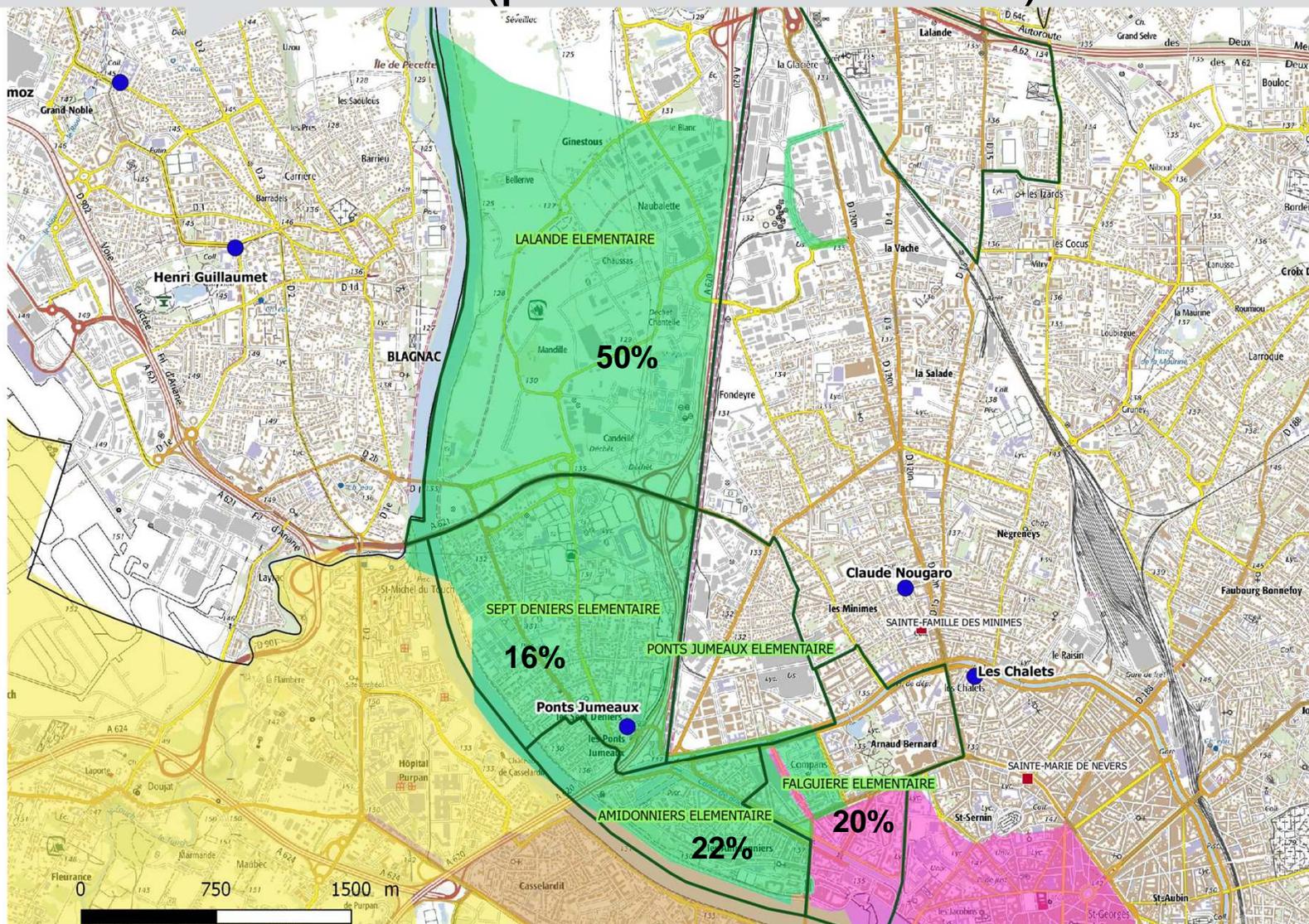
Potentiel CM1 domiciliés en 2017 par secteur d'école



Respect de la sectorisation et départ vers le privé (par secteur d'école)



PCS défavorisés des élèves inscrits au collège (par secteur d'école)

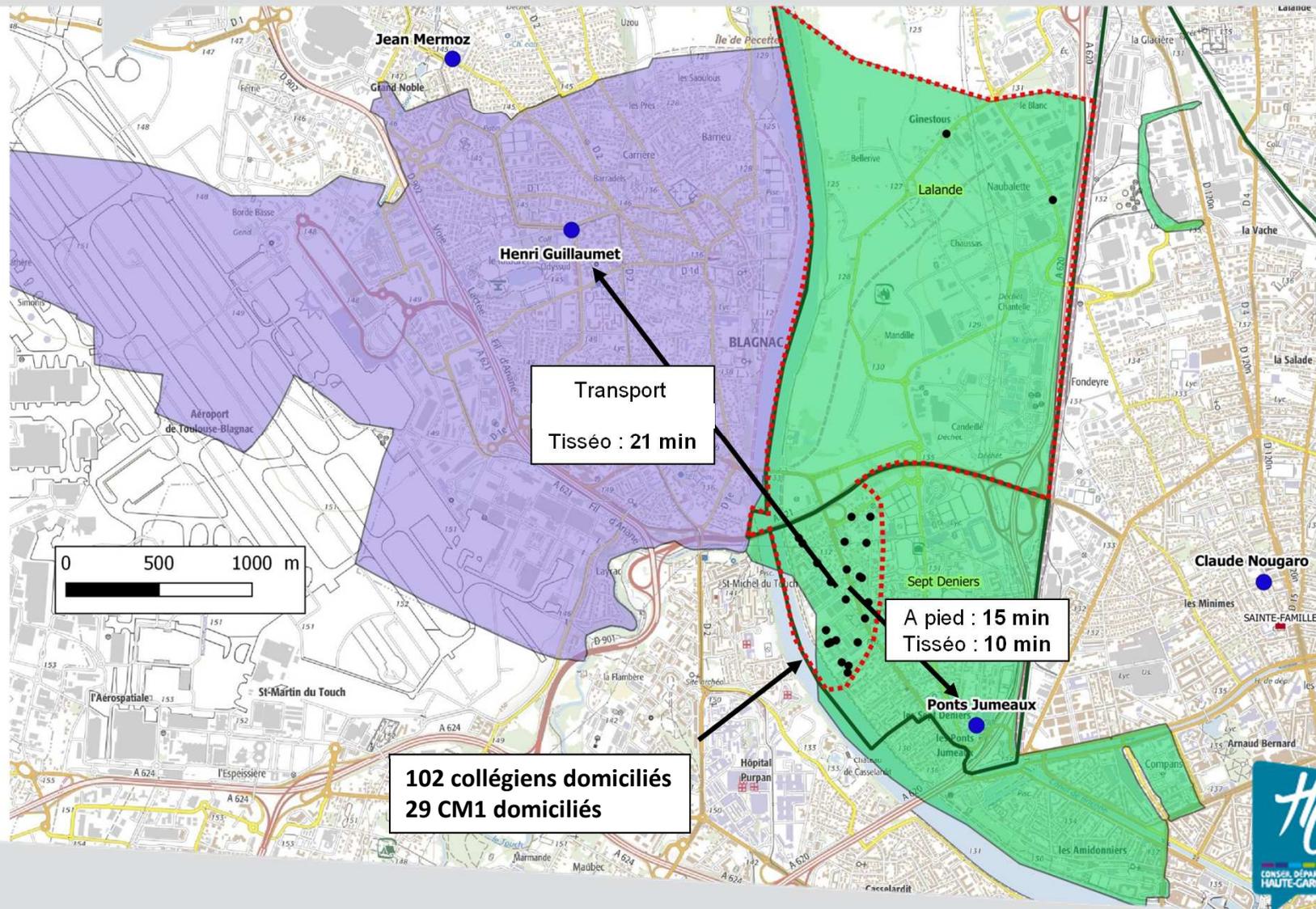


Quelques pistes pour assurer la rentrée 2019 et les suivantes

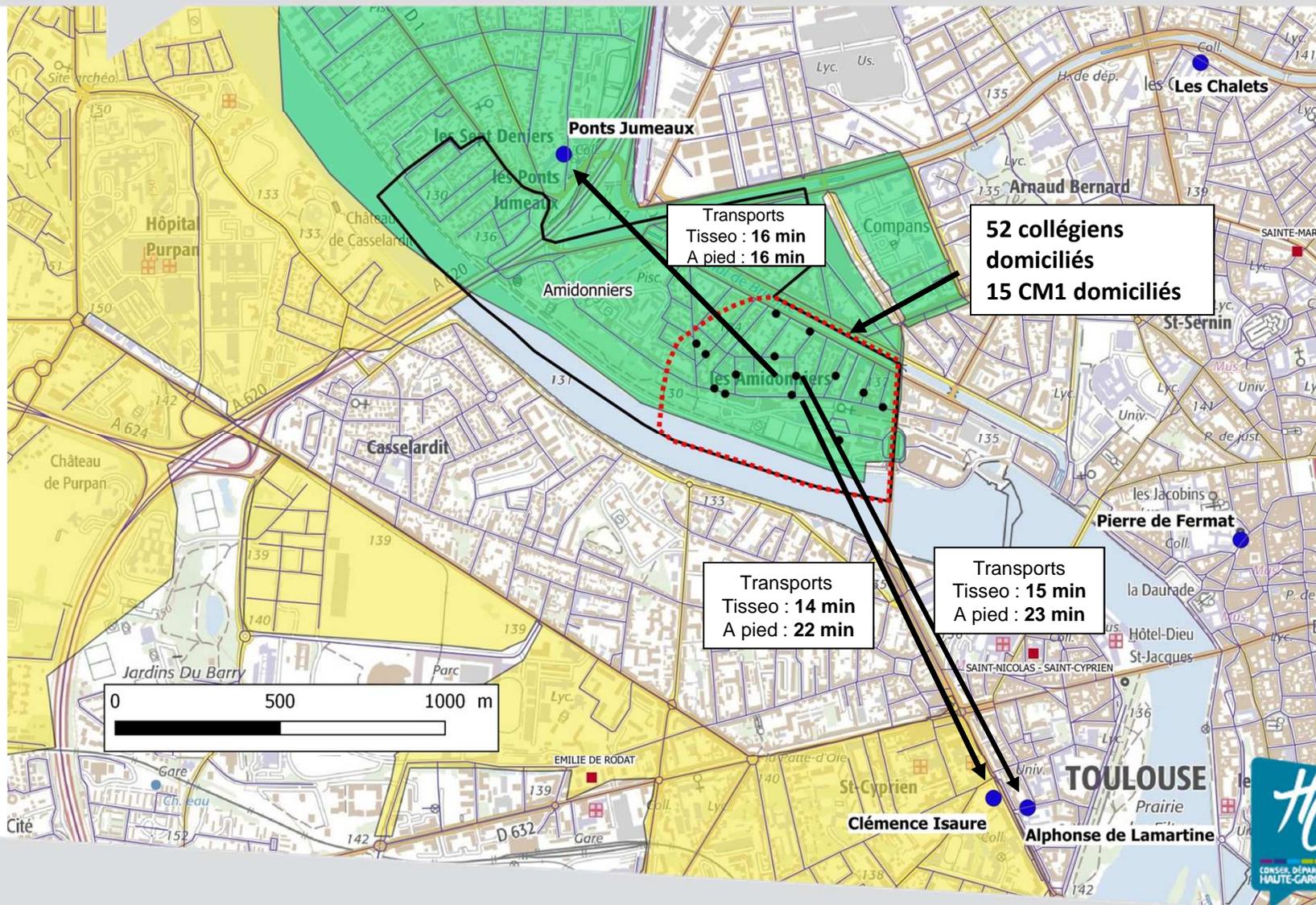
- **Quatre scénarios pour diminuer le périmètre du secteur de recrutement du collège des Ponts-Jumeaux** pour que 12 à 25 élèves (niveau 6^{ème}) relèvent d'un ou plusieurs autres secteurs de collège
- **Un scénario pour créer des groupements de secteurs** qui laisseraient la possibilité à l'Education nationale d'affecter les élèves en fonction des places disponibles



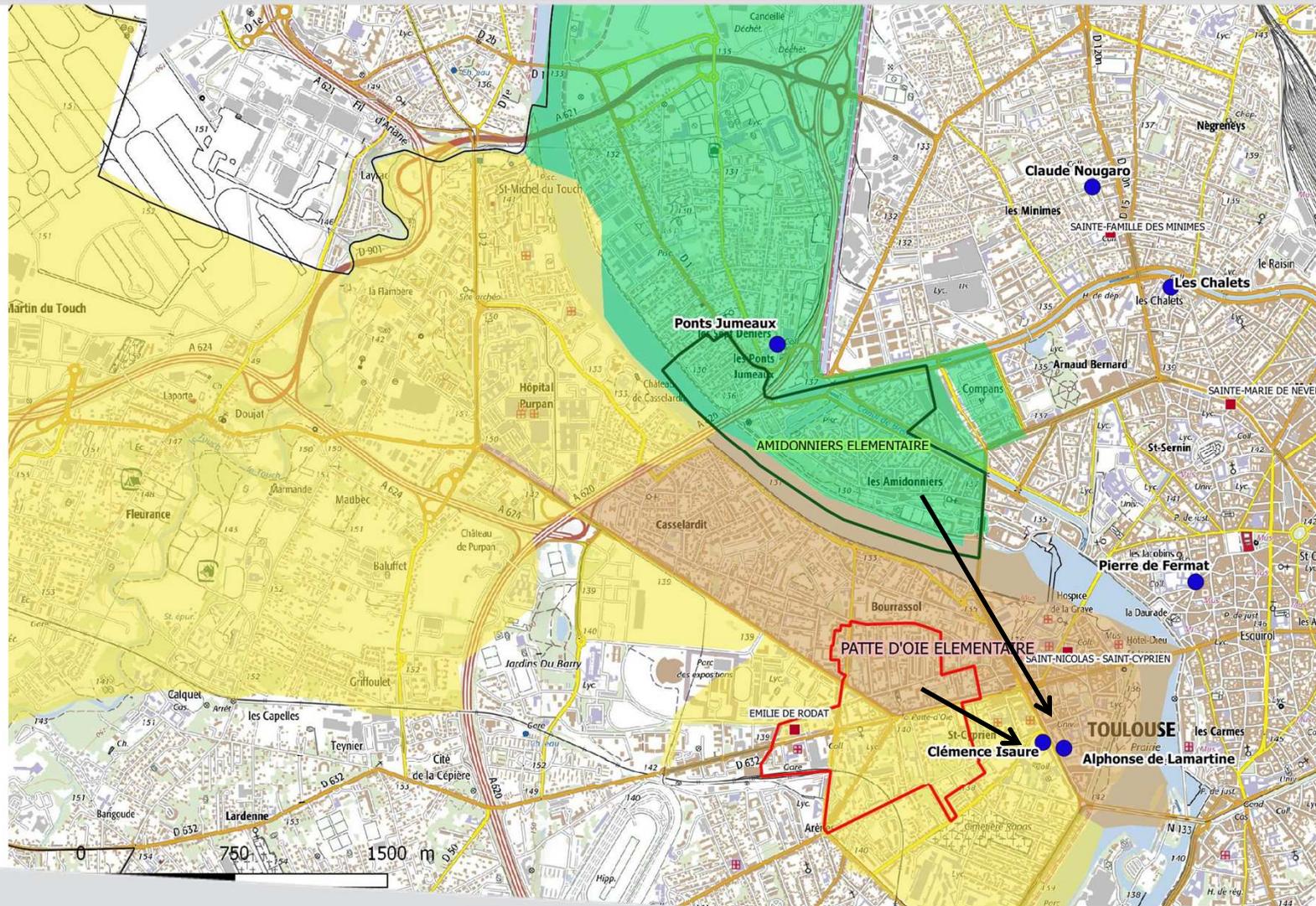
1 - Rattacher la partie sud du territoire de l'école Lalande et une partie de l'école 7 Deniers au collège Henri Guillaumet



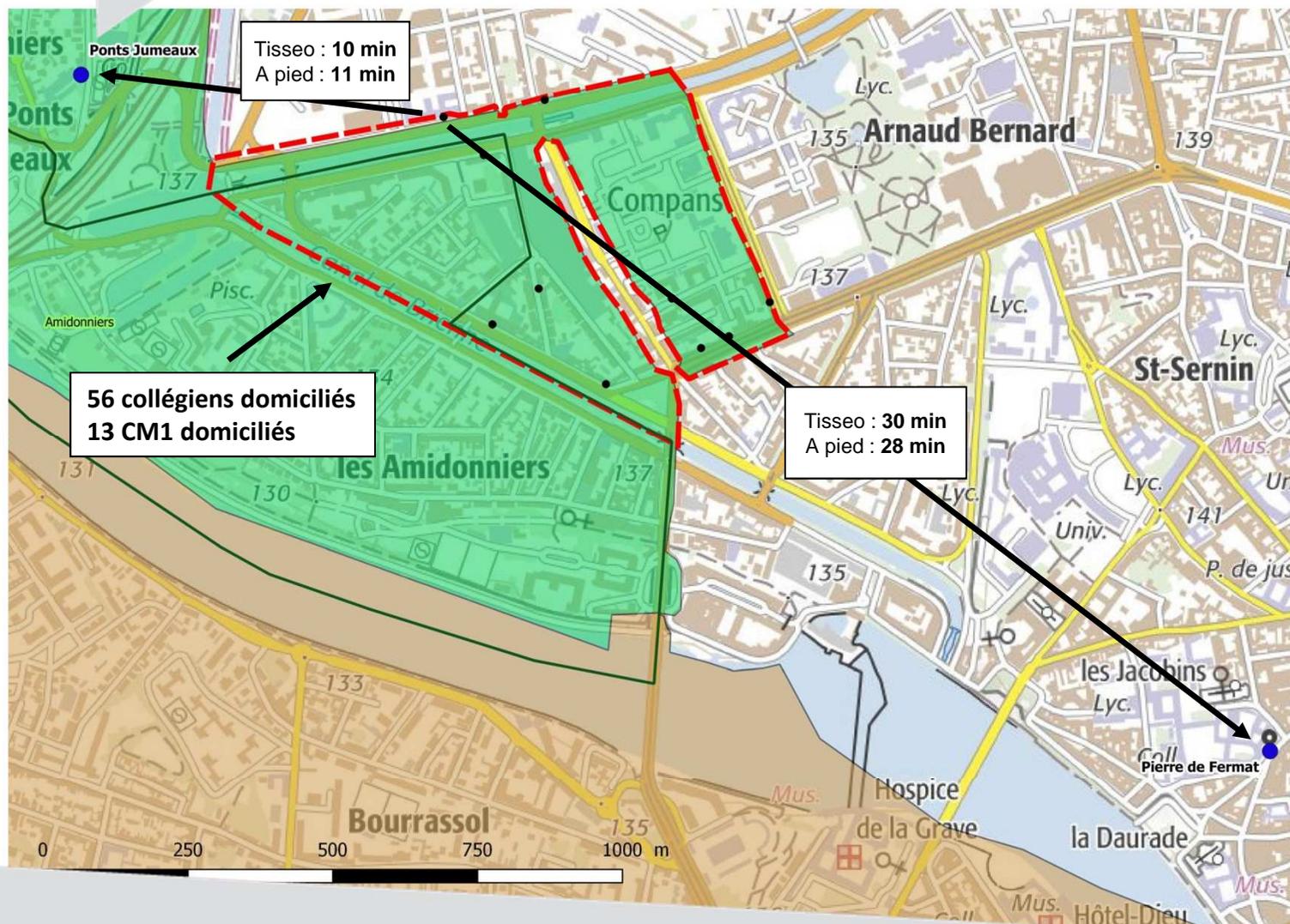
2 - Rattacher une partie de l'école des Amidonniers au collège Clémence Isaure



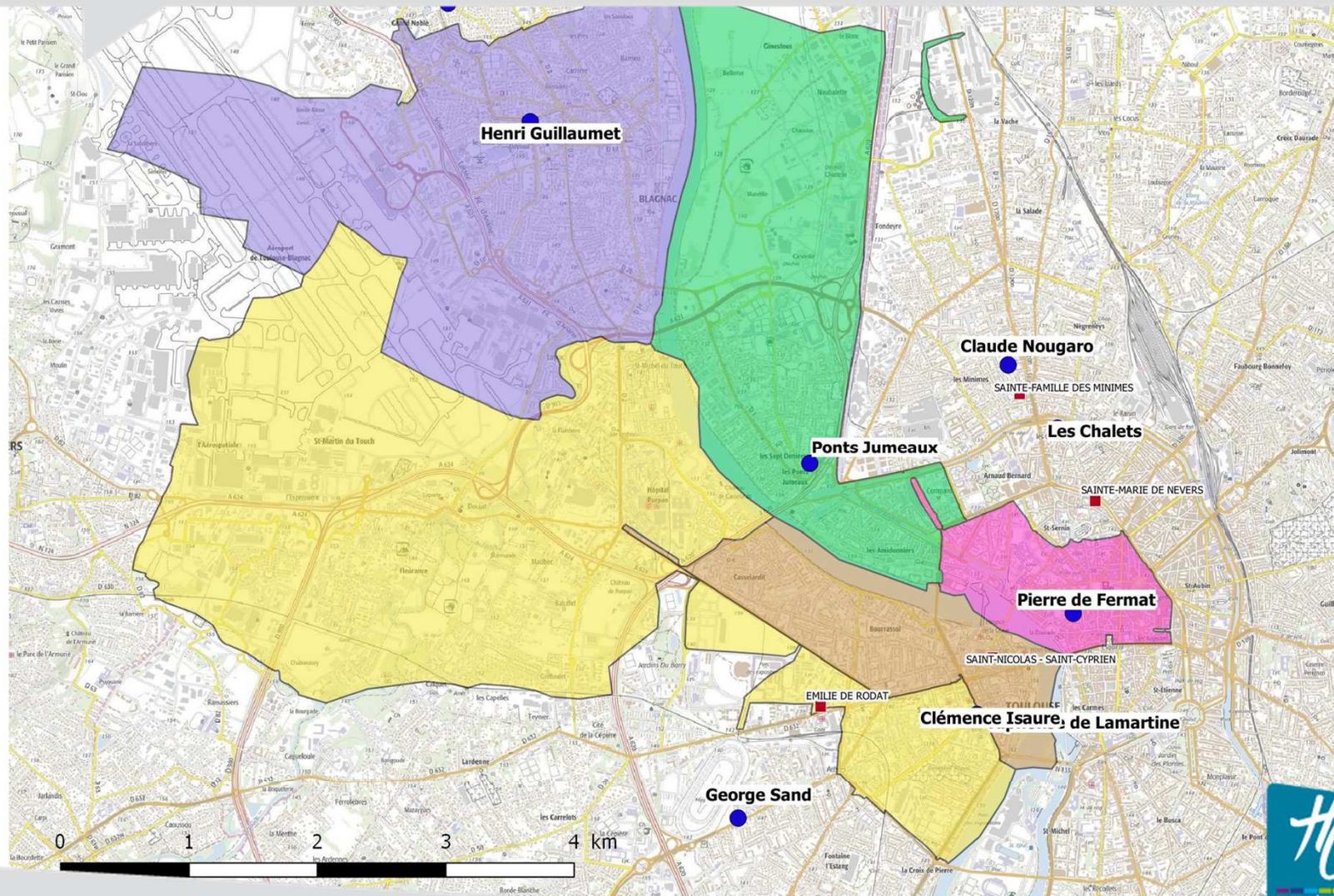
3 - Rattacher une partie de l'école des Amidonniers au collège Lamartine et affecter la totalité du secteur de l'école Patte d'Oie au collège Clémence Isaure



4 - Rattacher une partie des écoles Falguière et Amidonniers au collège Pierre de Fermat



5 - Création d'un groupement de secteur entre 5 collèges



Perspectives de travail - Calendrier

- **Deux réunions de concertation supplémentaires :**
 - une réunion avant les vacances d'automne
 - une réunion avant les vacances de Noël
- Présentation des propositions en **CDEN en janvier 2019**
- **Vote des décisions** de sectorisation fin janvier 2019
- **Application des mesures** décidées dès la rentrée scolaire 2019 pour le niveau 6^{ème}



Merci de votre attention